

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du **13 mai 2013**, 19hr00, au complexe municipal (2^{ème} étage), 27, rue des Érables, sous la présidence du maire, Michel Levesque

Sont aussi présents :

Moreau	Nicole	conseillère	siège no 5
Girard	Catherine	conseillère	siège no 6
Grenier	Steeve	conseiller	siège no 2
Grenier	Lise	conseillère	siège no 3
Bureau	Pierre	conseiller	siège no 1
Ross	Kareen	conseillère	siège no 4

Madame Diane Cyr, Directrice générale Sec. /Très. est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Levesque maire après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Res : 2013-178

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lise Grenier, conseillère, et unanimement résolu que :
L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-179

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 08-04-2013 et 25-04-2013

Il est proposé par Kareen Ross, conseillère, et unanimement résolu que :
Les procès-verbaux du 8 et 25 avril 2013 soit et sont acceptés sans modification

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-180

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2013-05

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter la liste de correspondance 2013-05

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-181

5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES À ACCEPTER

Il est proposé par Pierre Bureau, conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter la liste de chèques de 3004-3026

Adoptée à l'unanimité

6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Aucun dépôt d'avis de motion.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Res : 2013-182

a) Règlement U2012-138

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

Le règlement portant le numéro U2012-138 modifiant le règlement de zonage numéro 38-91 de la Municipalité de Franquelin de façon à prévoir des dispositions pour les normes relatives permettant la vente de produits fabriqués par des artisans, d'ajouter des définitions diverses, d'inclure des normes relatives aux usages soit et est adopté

Adoptée à l'unanimité

8. POUR INFORMATIONS

A : Taxes à recevoir au 11-04-2013

a) Arrérages 18 932\$ Courant : 45 628\$ Non échue : 204 673\$ Total de : 269 233\$

9. Suivi des dossiers

- a) Centrale Thompson et autre projet de centrale
- b) Aqueduc
- c) Projet développement domiciliaire
- d) Entretien des rues

10. Affaires nouvelle

Rés : 2013 -183 a) Dem. Participation Agenda de l'Ass. des Policiers(ères) du Québec

Il est proposé par Lise Grenier conseillère et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Franquelin reporte cet item à une date ultérieure.

Adoptée à l'unanimité

Rés :2013- 184 b) Luminaires-Ministère des transports

Il est proposé par Catherine Girard, conseillère et unanimement résolu :

La Municipalité de Franquelin expédie une correspondance au Ministère des Transports du Québec lui demandant des explications à savoir pourquoi les dépenses liées aux luminaires situés sur la route 138 à l'intérieur de notre municipalité; soit l'entretien et les coûts d'électricité, ne sont pas pris en charge par le MTQ, comme cela se fait dans au moins une autre Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

Rés :2013-185 c) Semaine de la Municipalité de 2 au 8 juin 2013

Il est proposé par Nicole Moreau, conseillère et unanimement résolu :

La Municipalité de Franquelin, ne souligne pas la Semaine de la Municipalité cette année, faute de disponibilité des membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

Rés :2013-186 d) Prog.de Mise en valeur Milieu forestier – Ass.Prop.Chal.Riv.Franq.

Il est proposé par Pierre Bureau conseiller et unanimement résolu

Que la Municipalité de Franquelin, appui le projet de l'Association des Propriétaires de Chalets de la Rivière Franquelin, projet présenté dans le cadre du Programme de Mise en Valeur du Milieu Forestier.

Adoptée à l'unanimité

Rés :2013-187 e) Invitation à se mobiliser pour une Côte Nord amie des Aînés

Il est proposé par Steeve Grenier conseiller et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Franquelin ne participe pas à la rencontre concernant "Côte Nord, amie des Aînés", faute de disponibilité des membres du conseil

10. PÉRIODE DE QUESTION

Les gens présents posent leurs question M. le maire leurs donne les réponses appropriées

Rés : 2013-188 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

La séance soit et est levée à 19 h30

Adoptée à l'unanimité

Michel Levesque, Maire

Diane Cyr Directrice Générale Sec. /Très